

Qualité des eaux de baignade du Littoral neuchâtelois

Le Département de l'économie communique:

Ci-dessous le tableau complet de l'état sanitaire des eaux de baignade selon la situation établie le 2 juin 2008. Par rapport à 2007, aucune différence de qualité n'est à signaler puisque toutes les baignades sont classées comme l'an passé en A ou B: baignades libres.

Une carte en couleurs se trouve également sur www.ne.ch, rubrique « Vie pratique ».

ETAT LE 02 juin 2008

	Localité	Plage	Classe
LAC DE NEUCHATEL	VAUMARCUS	BAIGNADE DU PORT	A
	SAINT-AUBIN	PLAGE COMMUNALE	A
	GORGIER	DEBARCADERE CHEZ-LE-BART	A
	BEVAIX	POINTE DU GRAIN OUEST	B
	CORTAILLOD	PLAGE COMMUNALE	A
	BOUDRY	PLAGE COMMUNALE	B
	COLOMBIER	PLAGE ROBINSON EST	A
		PARADIS PLAGE	B
	AUVERNIER	LIMITE COMMUNALE OUEST	B
		PLAGE COMMUNALE	A
	NEUCHÂTEL	BAIGNADE DE SERRIERES PISCINE	A
		BAIGNADE DE SERRIERES EST	A
		PLAGE SUCHARD	A
		QUAI OSTERWALD	A
		JEUNES-RIVES PLAGE	B
		JEUNES-RIVES EST/UNIVERSITE	B
		NID DU CRO OUEST	A
		NID DU CRO PLAGE PISCINE	A
		PLAGE DES ENFANTS	A
		PLAGE GOUTTES D'OR	A
	HAUTERIVE	PLAGE COMMUNALE	A
	SAINT-BLAISE	BAIE N° 3 OUEST	B
		PLAGE EST	B
	MARIN	LA TENE PLAGE	A
LAC DE BIENNE	LE LANDERON	PLAGE DU NOUVEAU PORT	A
		PONTON AU SUD DE LA PISCINE	A
		CAMPING DES MELEZES	A

Cette classification est basée sur deux résultats obtenus en 2008 (prélèvements de mai et juin) et la situation en août 2007 (sur la base de 4 résultats annuels). La différence entre les classes A et B réside selon les recommandations fédérales dans la fréquence des prélèvements (au moins 1 x par mois en classe B). Par souci d'équité, toutes les plages du Littoral sont contrôlées à cette fréquence entre les mois de mai et août. Suivant les conditions météorologiques – orages, déversements d'eaux importants – il est possible que la qualité se dégrade temporairement à certains endroits (classe B).

Commentaires et remarques:

Dermatite du baigneur ("pou" du canard): Dès que la température de l'eau dépasse 20°C, le risque d'apparition de la dermatite du baigneur est accentué lors d'une baignade prolongée.

Classe D - Baignades déconseillées

Les endroits où la baignade est déconseillée sont signalés par des panneaux de mise en garde:

- Il s'agit principalement des points de rejet d'exutoires des stations d'épuration et des embouchures de rivières, principalement le Seyon et l'Areuse. Aucune baignade publique n'est classée dans cette catégorie.

Classe C - Baignades tolérées

L'eau peut être momentanément de qualité insuffisante en regard des normes. Un danger pour la santé ne peut dès lors pas être totalement exclu à ces endroits. Aucun endroit accessible au public n'est classé dans cette catégorie.

Classe A ou B - Baignades libres

La qualité de l'eau répond aux exigences minimales des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique.

Les analyses sont effectuées conjointement par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et le Laboratoire Viteos, secteur littoral.

Pour de plus amples renseignements :

Jean-Martin Ducommun, chimiste cantonal adjoint, Service de la consommation et des affaires vétérinaires, tél. 032 889 58 06.

Neuchâtel, le 20 juin 2008